



Filière fromagère **fermière** caprine de Nouvelle-Aquitaine : *un diagnostic 2020 pour accompagner et accélérer la transition agro-écologique*



Réalisation : Alizée BRETON, Bordeaux Sciences Agro
et Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée

*En production
fermière laitière,
agissons aujourd'hui,
réinventons demain*

Une étude qui s'inscrit dans le projet

NEO TERRA



Editorial, contexte et problématique

Au sommaire

- Editorial, contexte et problématique
- Introduction, présentation de l'étude
- Données techniques et économiques
- Travail et installation
- Transition agroécologique
- Expression des besoins
- Synthèse – Conclusion
- Réalisation et contacts

La filière fromagère fermière caprine est bien présente en Nouvelle-Aquitaine & Vendée sur tous les bassins. Elle est l'héritière directe d'une longue histoire, que ce soit en Périgord, en Pyrénées Atlantiques et en Poitou-Charentes, comme sur l'ensemble du territoire. Elle est pourtant méconnue en raison d'une absence de réelles données statistiques et de l'éparpillement d'informations la concernant.

A l'échelle française, 80 % de la production de lait de chèvre est livrée à l'industrie laitière. Ce ratio monte à 94 % en Nouvelle-Aquitaine (source DRAAF). Ces données laissent à penser que les producteurs fermiers sont quasi absents sur ce bassin. Néanmoins, ces dernières décennies, dopée par les valeurs du local et de la proximité, elle fait de la résistance et connaît une renaissance. On compte 330 exploitations fermières sur environ 1 200 exploitations caprines en Nouvelle-Aquitaine et Vendée. Un temps mise à mal, parfois même oubliée, la filière fermière n'a pourtant jamais cessé d'exister.

Certains opposent parfois les filières fromagères industrielle et fermière, ce qui reflète les tensions qui animent notre société contemporaine, entre mondialisation et relocalisation, à la fois individuelle mais aussi collective, en petites et grandes structures, tradition et modernité, progressisme et conservatisme. Ces deux visions du monde se retrouvent dans les systèmes de productions, les circuits de distribution et les formes de consommation du fromage de chèvre. Depuis quelques années, la prise de conscience environnementale et le retour aux valeurs territoriales amplifient les interrogations sur les systèmes de productions agricoles.

Assez méconnue, la filière fromagère fermière caprine de Nouvelle-Aquitaine et Vendée souffre de l'absence et de la dispersion de données statistiques la concernant. Or, la demande des consommateurs pour ces produits est grandissante. Aujourd'hui, cette filière attire particulièrement de jeunes producteurs, notamment néoruraux et hors cadre familiaux. Pourtant, un pourcentage non négligeable de ces fromagers fermiers rencontre des difficultés dans leurs premières années après l'installation, en partie par manque de préparation et d'anticipation des difficultés. Pour cela, des références sont nécessaires et c'est pourquoi, avec ses partenaires régionaux, la FRCAP a lancé, en 2020, un **diagnostic de la filière fromagère fermière caprine de Nouvelle-Aquitaine et Vendée** pour accompagner les producteurs dans leurs questions technico-économiques et accélérer la transition agro écologique.

Cinq enjeux majeurs ont été identifiés :

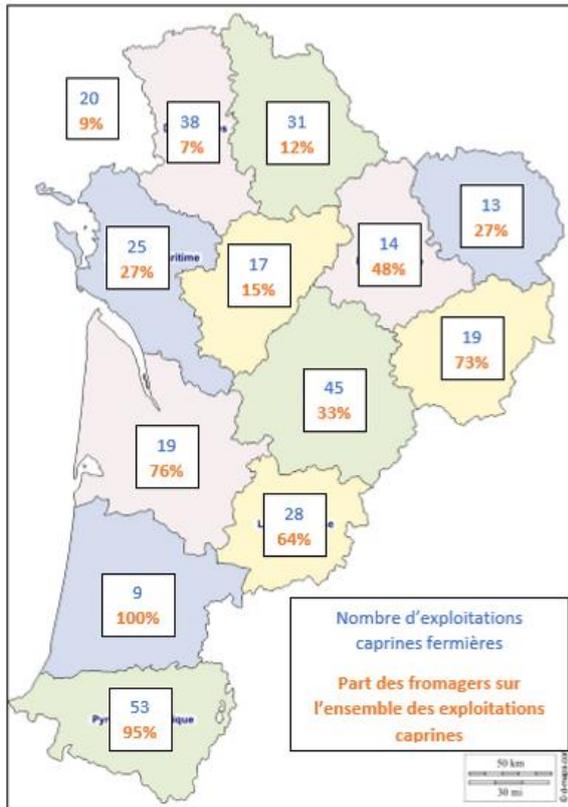
1. la création de valeur au bénéfice des producteurs fermiers,
2. le développement des approvisionnements en produits fermiers locaux et de qualité dans les différents marchés régionaux dont la restauration collective publique,
3. la relocalisation de l'économie alimentaire dans une approche territoriale,
4. le développement de la durabilité des systèmes fermiers,
5. et également d'un renforcement de la reconnaissance et de l'organisation de la production fermière régionale et des liens entre partenaires des terroirs de Nouvelle-Aquitaine et Vendée.

Pour les structures régionales partenaires,
Le Président des Chevriers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée (FRCAP)
Cyril BALLAND



I – Introduction et présentation générale de la filière fermière caprine

Figure 1 - Carte du nombre d'exploitations fromagères fermières caprines par département



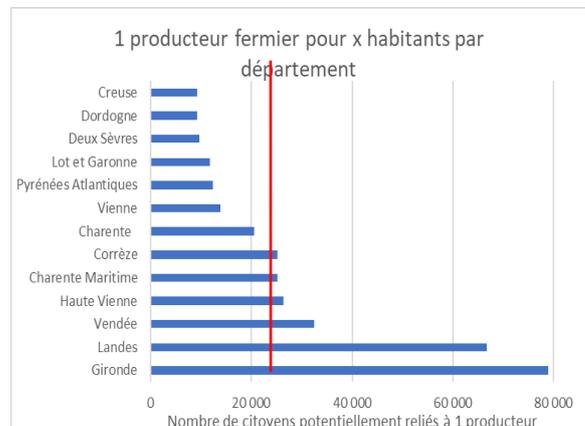
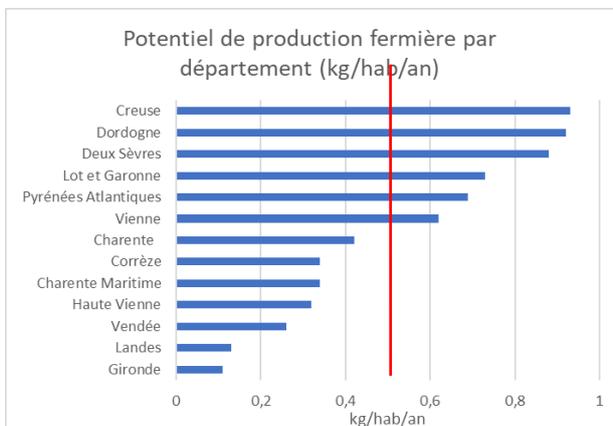
Environ 25 % des exploitations caprines néo-aquitaines transforment leur lait en fromage en Nouvelle-Aquitaine et Vendée. On en compte 331 sur le bassin. Hormis dans le département des Landes, tous les départements du bassin détiennent des exploitations fromagères fermières caprines.

En pourcentage, la partie nord du bassin de production est à dominante laitière et industrielle (7 %, 9 % et 12 % d'exploitations fermières en Deux-Sèvres, Vendée et Vienne) tandis que la partie sud est à dominante fromagère fermière (76 % à 95 % en Gironde et Pyrénées Atlantiques). Mais derrière cette présentation des chiffres se cache une autre réalité puisque l'on compte plus de 30 exploitations fromagères fermières en Deux-Sèvres et Vienne (ainsi qu'en Lot-et-Garonne et Pyrénées Atlantiques).

Au regard de la distribution principalement locale des fromages fermiers, il est surtout important de s'intéresser à la quantité de fromage fermier produit en moyenne par habitant dans les départements. En France, on estime en moyenne à 1 kg/an (ou 2,2 kg/foyer/an) la quantité de fromage (fermier,

artisanal ou industriel) consommé par habitant (cf. figures 2 et 3). La moyenne régionale se situe aux alentours de 0,5 kg/habitant/an de fromage fermier ou encore à 1 producteur fermier présent pour 26 000 habitants. Elle varie énormément d'un département à l'autre : autour de 0,9 kg/hab (Creuse, Dordogne et Deux-Sèvres) à 0,1 kg/hab (Gironde). On constate ainsi un potentiel d'installation et de développement important de la filière sur certains territoires, d'autant plus avec de nouveaux circuits de distribution.

Figures 2 et 3 : Estimation du potentiel de production de fromages de chèvre fermiers par département en Nouvelle-Aquitaine et Vendée ainsi que du nombre d'habitants par producteur



NB : La moyenne régionale est représentée en rouge.

NB : La moyenne de production de 60 000 l/an/exploitation retenue est issue des résultats de notre étude 2020.

En Creuse et Dordogne, avec une production fermière se rapprochant de la consommation moyenne nationale totale de fromage de chèvre (1 kg/hab/an), il ne paraîtrait à première vue pas forcément judicieux d'installer d'autres producteurs, sauf à réfléchir à de nouveaux circuits de distribution plus éloignés par exemple et à considérer la population touristique. Inversement en Gironde, dans les Landes et la Vendée, il semblerait aisé d'installer des producteurs au regard du potentiel de consommateurs et des touristes présents dans les départements. On estime aujourd'hui à environ 3 500 tonnes de fromages de chèvre fabriquées à la ferme chaque année dans la région pour un chiffre d'affaires annuel estimé à plus de 50 millions d'euros (prix consommateur).

II – Méthodologie et échantillonnage des exploitations

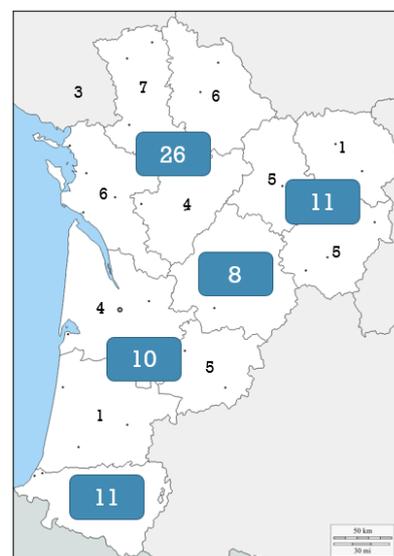
Les enquêtes ont été conduites entre mars et juin 2020 de façon semi-directive auprès des producteurs fermiers et des partenaires de la filière. Une analyse bibliographique a précédé ce travail. Les bassins de production étudiés en Nouvelle-Aquitaine et Vendée ont été (cf. figure 4) :

- Pyrénées-Atlantiques
- Charentes-Poitou-Vendée
- Limousin
- Dordogne
- Gironde, Landes et Lot-et-Garonne

L'échantillonnage des exploitations a été réalisé grâce à une pré-typologie qui pose des hypothèses de recherche et qui tient compte de la diversité des publics fermiers présents sur le territoire, c'est à dire :

- de toute la région,
- de toutes tailles de cheptels,
- de systèmes de production variés,
- en agricultures biologique et conventionnelle,
- avec ou sans signe de qualité,
- élevant diverses races de chèvres,
- fabricants des produits laitiers variés,
- et ayant une diversité de circuits de commercialisation.

Figure 4 : Répartition des producteurs enquêtés selon leur localisation



Ce sont ces indicateurs qui nous aideront à proposer une typologie des exploitations fromagères fermières du bassin de production. Le nombre de producteurs fermiers contactés a été de 175. 66 exploitations fermières ou mixtes réparties dans toute la région ont répondu favorablement à l'enquête (nb, l'enquête a été réalisée en période de Covid 19, de foins et de cultures).

Tableau 1 : Taille des exploitations fermières enquêtées

Nombre de chèvres	Nombre d'exploitations	Pourcentage
< 60 chèvres	30	45 %
60-150 chèvres	19	29 %
> 150 chèvres	17	26 %

La taille des cheptels est un premier paramètre important de description du système fromager fermier caprin. **Nous pointerons la taille de 100 chèvres/exploitation comme un indicateur essentiel de caractérisation de ces systèmes fermiers caprins.**

La taille moyenne des troupeaux est de 110 chèvres. En Limousin, on rencontre davantage de petites exploitations (64 %). Dans le Lot-et-Garonne, les Landes et la Gironde, aucune exploitation détenant plus de 150 chèvres n'a été enquêtée. A l'inverse, la présence de ce type d'exploitations est plus forte en Poitou-Charentes et Vendée et dans les Pyrénées-Atlantiques (35 % et 38 %). La taille moyenne des troupeaux contenant des Poitevines ou des Pyrénéennes est de 55 chèvres.

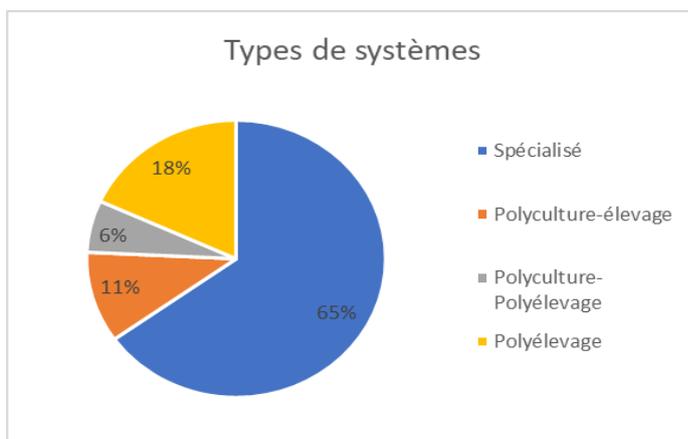
III – Résultats des enquêtes

- **Profils d'âge des producteurs fermiers enquêtés**

La filière fromagère fermière attire des producteurs de tous âges (de 28 à 65 ans) avec une moyenne autour de 42 ans. Les projets de reconversion sont nombreux. En effet, près de 45 % des producteurs enquêtés exerçaient une autre activité avant de devenir éleveurs de chèvres. 66 % des producteurs créent l'atelier caprin tandis que les autres en reprennent un préexistant. Les successions ne représentent que 32 % des installations quand 68 % sont des installations hors cadre familial.

- **Les systèmes d'exploitation**

Figure 5 : Systèmes fermiers rencontrés en Nouvelle-Aquitaine & Vendée



La majorité des exploitations (64 %) sont spécialisées : il n'y a que l'atelier caprin sur l'exploitation.

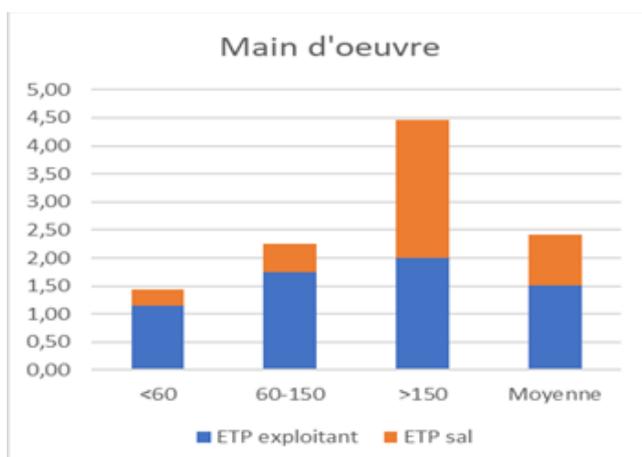
Les structures de polyélevage représentent 18 % des enquêtés. Des petits cheptels caprins sont le plus souvent associés à des bovins allaitants, voire à des vaches laitières.

20 % des producteurs enquêtés livrent une partie de leur lait à la laiterie ; ce sont des producteurs dits « mixtes ». On rencontre principalement ces producteurs mixtes sur

les plus grosses exploitations. Certains territoires sont dépourvus du modèle mixte car il y a absence d'un système de collecte ou que ce dernier est encore peu développé. C'est notamment le cas des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et de la Gironde.

- **La main d'œuvre des exploitations**

Figure 6 : Quantité et type de main d'œuvre selon la taille du troupeau caprin



La main d'œuvre salariée permet d'absorber les volumes de lait. En effet, plus la taille du troupeau augmente et plus le recours à la main d'œuvre salariée s'accroît. Jusqu'à 150 chèvres, la main d'œuvre salariée est relativement peu utilisée. Inversement, au-delà de 150 chèvres, elle devient supérieure à la main d'œuvre familiale. Cet indicateur participe à expliquer des différences de systèmes de production et de distribution.

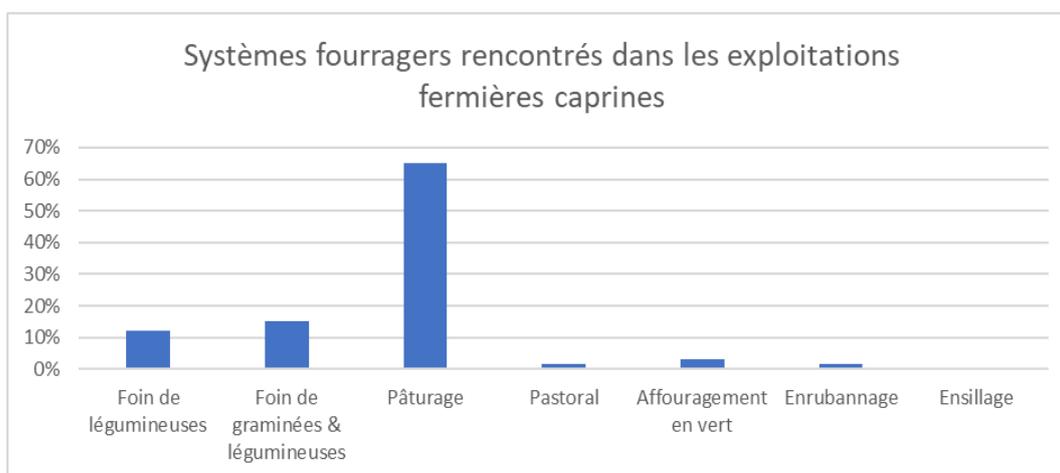
- **Les races de chèvres**

Race	% du total
Alpine	48 %
Poitevine	12 %
Saanen	6 %
Pyrénéenne	3 %
Mixte	30 %

L'Alpine est la race de chèvre la plus utilisée. En effet, ses aptitudes laitières lui confèrent un avantage. Ses congénères de race poitevine ou pyrénéenne sont plus rustiques mais moins productives. A noter que la race Saanen est peu présente dans les élevages fromagers fermiers.

- **Les systèmes fourragers**

Figure 7 : Les systèmes fourragers rencontrés dans les exploitations fermières caprines



Le système fourrager le plus présent est de loin le pâturage. Il correspond, selon l'Institut de l'Élevage, à un minimum de 90 jours de pâturage par an. Il est pratiqué dans 65 % des exploitations fermières. Les foins complètent le pâturage. Aucun des producteurs enquêtés ne donne d'ensilage à ses caprins.

- **L'autonomie fourragère**

Tableau 3 : Autonomie fourragère selon les territoires

	Moyenne	Poitou-Charentes Vendée	Limousin	Dordogne	Pyrénées-Atlantiques	Lot-et-Garonne	Gironde
Autonomie fourragère >80 %	62 %	69 %	55 %	88 %	36 %	80 %	40 %

L'autonomie fourragère moyenne régionale est de 75 %. Près de deux tiers des exploitations ont une autonomie fourragère supérieure à 80 %. En Pyrénées-Atlantiques, la moyenne baisse à un tiers des exploitations car les surfaces sont parfois peu mécanisables.

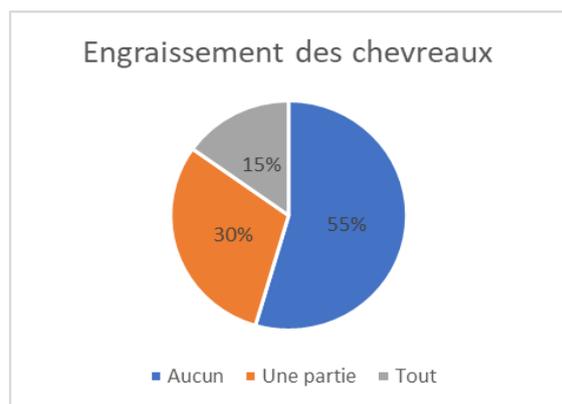
Concernant l'autonomie en concentrés, elle est en moyenne de 35 %, la plupart des producteurs préfèrent acheter les concentrés à l'extérieur car la culture des céréales est contraignante et coûteuse. Le chargement moyen est de 1,22 UGB/ha de SFP. Il est en moyenne de 0,8 UGB/ha SFP en système pâturant contre 2,25 UGB/ha SFP si le fourrage est essentiellement composé de foin, ce qui est relativement chargé.

- **Reproduction**

Le désaisonnement est pratiqué dans 16 % des exploitations uniquement grâce à des traitements lumineux, voire un léger stress alimentaire, mais les hormones ne sont pas utilisées. La lactation longue tend à se répandre avec la problématique des chevreaux : 35 % des producteurs la pratiquent. Moins de 30 % des exploitations sont au contrôle laitier, contre environ 40 % en moyenne régionale tous élevages caprins confondus.

- **Engraissement des chevreaux**

Figure 8 : Pourcentages d'exploitations fermières engraisant les chevreaux



Plus de la moitié des producteurs n'engraissent aucun chevreau, tandis que 15 % les engraisent tous. Le département des Pyrénées-Atlantiques semble se démarquer avec 36 % des exploitations engraisant tous leurs chevreaux. Ce sont principalement les petites exploitations qui engraisent tout ou partie des cabris.

- **Production laitière, transformation fromagère et productivité humaine**

Tableau 4 : Productivité des animaux et de la main d'œuvre selon la taille du cheptel

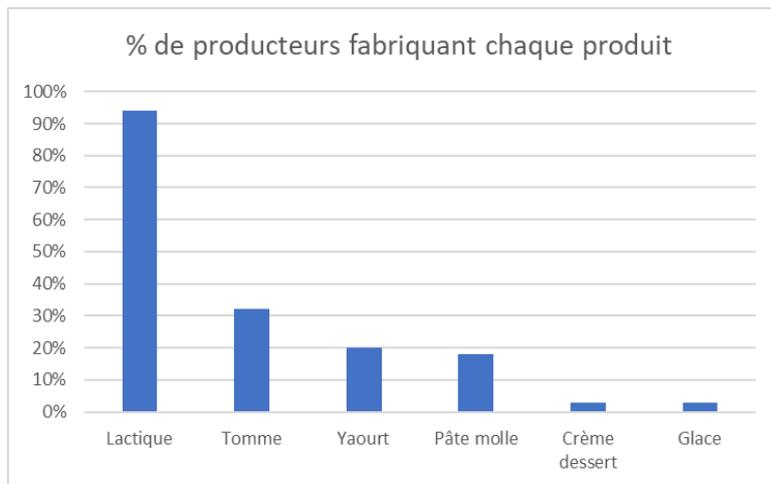
	Moyenne de l'échantillon	< 60 chèvres	60-150 chèvres	> 150 chèvres
Lait produit/chèvre/an (L)	626	544	645	752
Lait transformé/ETP/an (L)	21 355	14 387	23 215	41 851

Chez les mixtes, la productivité moyenne des chèvres est de 706 l/an. Les Alpines produisent en moyenne 660 l, les Saanens 840 l. Quant aux Poitevines, elles produisent en moyenne 490 l contre 315 l pour leurs congénères de race pyrénéenne.

La productivité des exploitations augmente avec la taille du troupeau : la productivité par chèvre, mais aussi la productivité humaine. Ceci peut, pour partie, s'expliquer par le fait que le matériel utilisé dans les premières est plus complet, plus moderne, plus ergonomique et plus efficace. Cela s'explique aussi par des choix personnels et la présence ou non de main d'œuvre salariée. La productivité humaine mesurée en litres de lait transformés/ETP/an semble relativement faible et très hétérogène entre exploitations, dans un rapport de 1 à 3 entre petites et grandes exploitations. Elle révèle des logiques de systèmes très différentes.

- **Produits laitiers caprins**

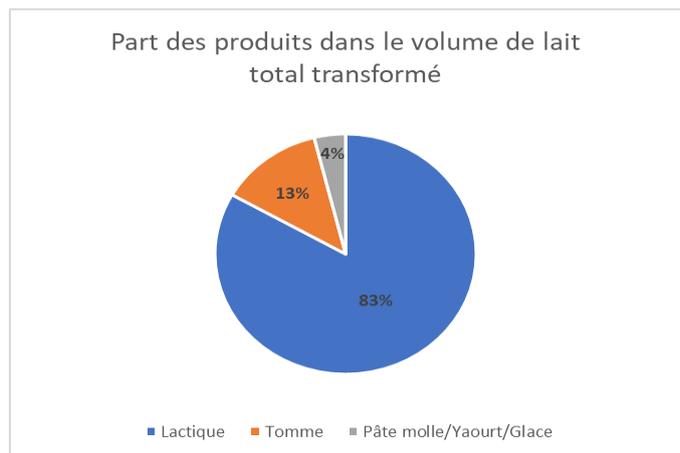
Figure 9 : Pourcentage de producteurs fermiers fabriquant différents types de produits laitiers caprins



Les produits les plus fabriqués restent les fromages lactiques, mais on voit, ces dernières années, le développement de nouveaux produits à base de lait de chèvre comme les yaourts, les pâtes molles ou encore les glaces et crèmes desserts.

Figure 10 : Part du volume total de lait transformé des produits laitiers caprins fabriqués en Nouvelle-Aquitaine/Vendée

La diversification des produits est mise en place dans une exploitation sur deux. La tomme est fabriquée dans plus de 30 % des exploitations, mais ne représente que 13 % des volumes produits contre 83 % pour le fromage lactique. Sa fabrication est prépondérante dans les Pyrénées-Atlantiques (48 % des volumes). Les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne ont des gammes de produits plutôt diversifiées.

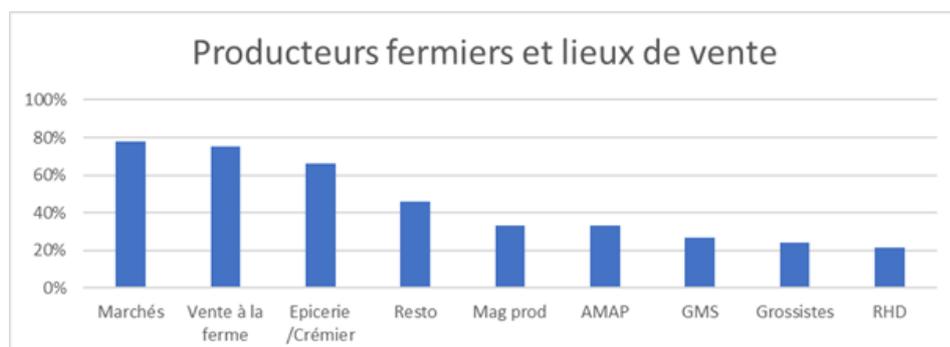


Il semble que les exploitations de plus de 150 chèvres transforment plus de lait en tomme que les exploitations de plus petite taille. Néanmoins, leur gamme est moins diversifiée. Les petits producteurs privilégient des produits dont le rendement et la valorisation sont meilleurs comme les yaourts ou la glace pour accroître leur revenu.

- **Circuits de commercialisation**

Figure 11 : Pourcentage de producteurs fermiers utilisant chacun des lieux de vente

Guide de lecture : 30 % des producteurs vendent une partie de leur production dans une AMAP



Il existe une grande diversité de lieux de vente possibles pour les produits fromagers fermiers. D'ailleurs nombre de producteurs écoulent leurs marchandises sur plusieurs lieux de vente. Ce sont les marchés qui accueillent le plus de producteurs, devant la vente à la ferme. Les volumes écoulés sur chaque lieu de vente diffèrent d'une exploitation à l'autre selon différents critères.

Pour cette enquête, une note de « circuit de commercialisation », ou CC, a été attribuée à chaque producteur selon ses lieux de vente. Ainsi, chaque lieu de vente s'est vu attribuer une note variant de 0 à 1 selon sa localisation (proche/éloignée) et le nombre d'intermédiaires.

Tableau 5 : Notes attribuées à chaque lieu de vente pour le calcul de la note de circuit de commercialisation

Lieu de vente	Note CC
Vente à la ferme	1
Marché	0,8
AMAP	0,8
Magasin producteur	0,8
RHD	0,6
Restaurateur	0,6
Epicerie/Crémier local	0,6
GMS locale	0,6
Epicerie/Crémier régional	0,4
GMS régionale	0,4
Epicerie/Crémier national	0,3
Grossiste	0,2

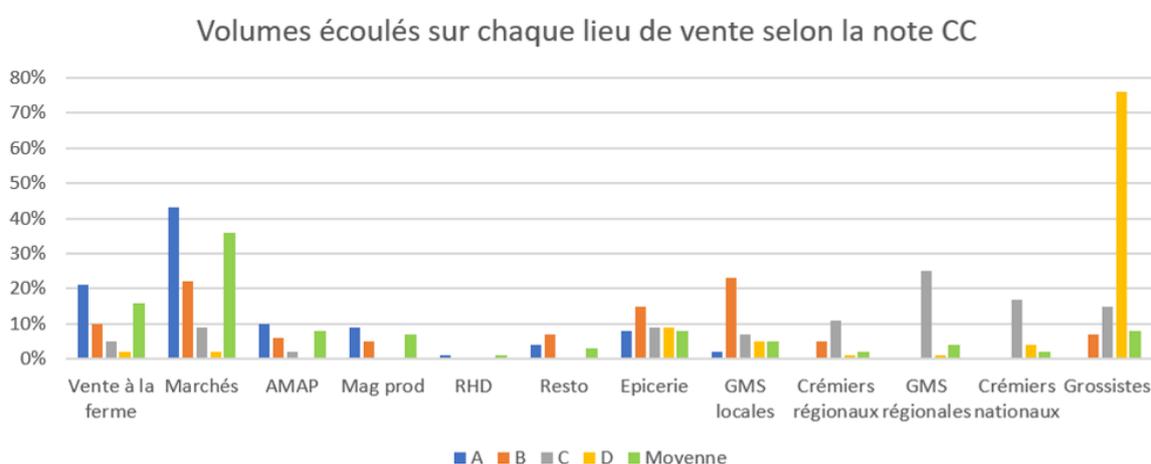
Pour chaque producteur, une note de synthèse CC est ainsi calculée pour chaque exploitation en multipliant la part du volume de chaque produit laitier commercialisé sur chaque lieu de vente par la note de chaque lieu. A partir de la diversité des notes CC de chacune des exploitations fromagères fermières enquêtées, nous avons pu identifier quatre catégories d'exploitations A, B, C et D selon leurs lieux et distances de commercialisation :

- Type A : circuits les plus courts
- Type D : circuits les plus longs

La note CC moyenne des exploitations A est de 0,81, B de 0,67, C de 0,46 et D de 0,29.

Ces catégories permettent de constituer une typologie d'exploitations en quatre types que nous pouvons ainsi comparer, que ce soit, par exemple, sur le temps passé à la commercialisation ou sur la valorisation économique moyenne d'un litre de lait.

Figure 12 : Volumes écoulés sur chaque lieu de vente selon la catégorie de circuit de commercialisation

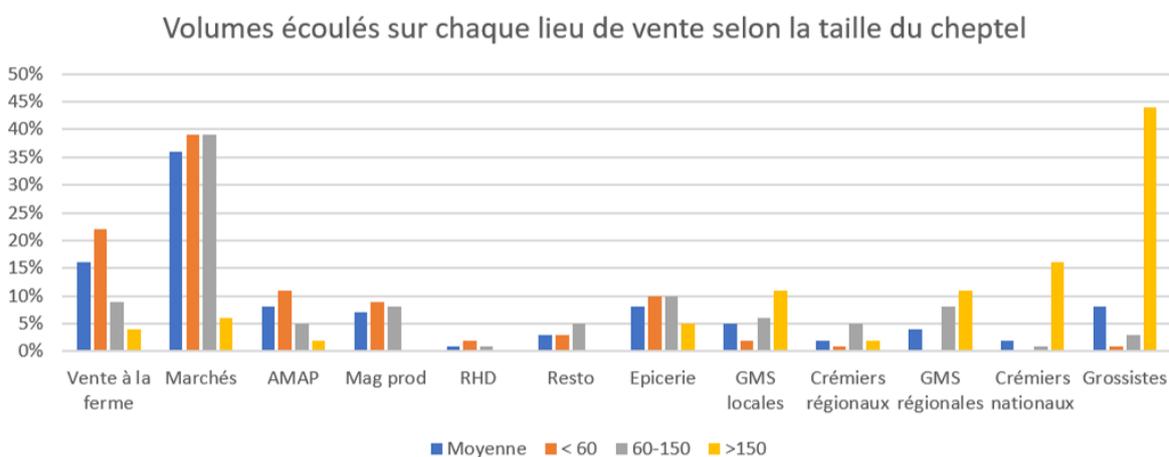


La figure 12 révèle que les stratégies des exploitations sur leurs circuits de commercialisation, de courts à longs. Aux extrêmes, on constate deux logiques bien distinctes entre circuits de proximité et circuits régionaux et nationaux :

- les exploitations du type A valorisent les circuits locaux avec notamment 40 % de ventes sur les marchés et 20 % à la ferme.
- à l'inverse, les exploitations du type D privilégient les circuits longs à l'échelle nationale via des grossistes.
- entre les deux, les exploitations de types B et C multiplient les circuits de distribution en allongeant progressivement les distances et nombres d'intermédiaires.

On a également cherché à savoir s'il y avait une corrélation entre la taille des troupeaux et le choix des circuits de commercialisation. La réponse est oui (cf. figure 13 ci-dessous).

Figure 13 : Volumes écoulés sur chaque lieu de vente selon la taille du troupeau caprin



On assimile assez clairement les producteurs ayant plus de 150 chèvres aux catégories C et D : les graphiques se superposent presque. Les éleveurs ayant moins de 60 chèvres se répartissent entre les catégories A et B. Enfin, on retrouve les exploitations intermédiaires (60 – 150 chèvres) un peu partout bien que majoritairement à gauche du graphique. En affinant l'analyse, nous constatons que les circuits semblent s'allonger au-delà de 100 chèvres. Cette taille de 100 chèvres semble être un seuil pour les choix et logiques de systèmes de production – distribution des fermiers.

La figure 19 de la page suivante permet :

- de représenter l'exhaustivité des circuits de distribution et de les structurer en 4 types (A, B, C et D) en fonction de leur note CC,
- d'identifier et détailler la liste des lieux de vente associés aux 4 types de circuits de distribution,
- de résumer les résultats de valorisations au litre et de temps, la productivité humaine et de travail par circuit.

Page suivante : Figure 14 : Schéma synthétique des circuits de commercialisation, des volumes et valorisations associés

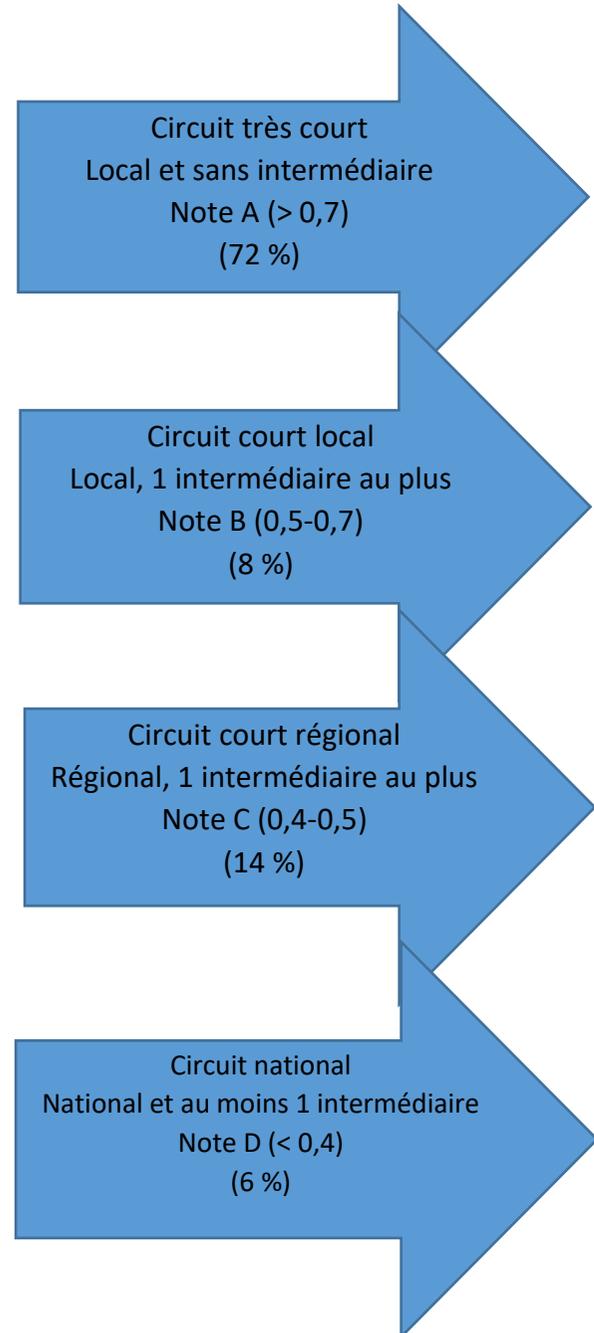
Types de circuit de commercialisation

Principaux lieux de vente et parts des volumes moyens commercialisés

Valorisation moyenne des lactiques

Volumes moyens transformés et temps passé à la vente /an

P
R
O
D
U
C
T
E
U
R
S



- Vente à la ferme (16 %)
- Marché (36 %)
- Magasin de producteurs local (8 %)
- AMAP/Drive (7 %)
- Restauration collective (1 %)
- Restaurateur (3 %)
- Epicerie/Crémier (8 %)
- GMS locale (5 %)
- Crémier régional (2 %)
- GMS régionale (4 %)
- Crémier national (2 %)
- Grossiste (8 %)

C
O
N
S
O
m
m
a
T
E
U
R
S

- 2,75 €/L
- 2,79 €/L
- 2,58 €/L
- 3,04 €/L
- 2,39 €/L
- 2,59 €/L
- 2,55 €/L
- 2,44 €/L
- 2,75 €/L
- 2,60 €/L
- 2,53 €/L
- 2,48 €/L

30 200L/an	1 020 h/an
15 800 L /ETP/an	
30 L/h	
98 900 L/an	1100 h/an
24 600 L /ETP/an	
90 L/h	
107 700 L/an	820 h/an
42 000 L /ETP/an	
131 L/h	
261 800 L/an	1477 h/an
40 900 L /ETP/an	
177 L/h	

Le constat est, qu'étonnamment pour un même circuit de distribution, les valorisations peuvent être très différentes. A l'inverse, il y a peu de différences d'un circuit à l'autre. A titre d'exemple, on peut trouver une valorisation de 2,7€/l pour des exploitations ayant des notes CC de 0,25 comme de 0,75. Cette observation a des conséquences sur la question de l'efficacité du temps de travail de commercialisation. Elle doit nous permettre de travailler avec les producteurs ayant les plus faibles valorisations pour identifier des clefs d'améliorations de leurs valorisations au litre. La figure 14 nous montre également l'hétérogénéité des valorisations en système AB qui sont toutefois supérieures à celles des systèmes fermiers conventionnels.

Tableau 6 : Valorisations moyennes au litre de lait selon les territoires

Nb : précision, ces valeurs correspondent aux valorisations moyennes tous produits laitiers confondus

	Poitou-Charentes Vendée	Limousin	Dordogne	Pyrénées-Atlantiques	Lot-et-Garonne	Gironde	Moyenne
Valorisation moyenne (€/L)	2,57	2,42	3,14	2,49	3,09	3,30	2,69

La valorisation moyenne en Nouvelle-Aquitaine est de 2,69€/l sur l'échantillon enquêté (de 2,42 à 3,3 €/l), ce qui est supérieur aux précédentes enquêtes réalisées par la FRCAP (2,2 €/l en 2016 pour Charentes-Poitou). La moyenne de 2,69€/l a été déterminée avec la valorisation au litre moyenne tous produits et modes d'agriculture confondus. La valorisation de chaque produit a été pondérée par sa part occupée dans le volume total transformé.

En Gironde, la proximité de la métropole bordelaise explique au moins en partie la plus forte valorisation observée à 3,3 €/l. Pour la Dordogne et le Lot-et-Garonne, ce sont des lieux assez touristiques où les prix sont généralement plus élevés.

En Pyrénées-Atlantiques, c'est la faible valorisation de la tomme qui fait chuter la moyenne. En effet la concurrence du fromage de brebis oblige les éleveurs de chèvre à s'aligner sur les tarifs.

Enfin, le Charentes-Poitou et le Limousin sont des zones rurales où le pouvoir d'achat est plus faible et où la concurrence tire les prix vers le bas. Néanmoins, ces moyennes cachent de grandes disparités entre les exploitations.

A noter qu'une différence de valorisation au litre de 0,3 €/l signifie un gain de 6 000 €/an pour 20 000 litres, soit + 500 €/mois.

- **Temps passé et volumes écoulés lors de la commercialisation**

Tableau 7 : Volumes écoulés pour une heure de commercialisation dans chacune des catégories de circuits de commercialisation

Types d'exploitations selon le circuit de commercialisation	A	B	C	D
Efficacité du temps de commercialisation (L/h)	26	59	132	206

Au-delà de la valorisation, il est également important d'étudier le temps passé à la commercialisation. Et celui-ci varie grandement d'un circuit de distribution à l'autre. Lorsqu'on compare le litrage écoulé par heure sur chaque type de circuit de commercialisation, la différence est saisissante, pouvant varier de 1 à 8. C'est un point crucial à prendre en compte lors de la définition des circuits de commercialisation pour faire prendre conscience des enjeux de temps de travail sur l'exploitation.

Les marchés, notamment, sont très chronophages et ne permettent d'écouler que de petits volumes. Néanmoins, ils restent le lieu privilégié par les producteurs surtout au début car il permet un contact direct avec la clientèle. Les circuits C et D permettent d'écouler des volumes importants, raison pour laquelle ils sont privilégiés par les plus gros producteurs.

- **Estimation des chiffres d'affaires annuels des ateliers fromagers fermiers caprins**

Le chiffre d'affaires « lait transformé » a été calculé en multipliant la valorisation moyenne au litre permise par le volume de lait transformé par an.

Il existe de grandes disparités de chiffre d'affaires entre des exploitations de même taille, allant parfois du simple au triple. On note également que le chiffre d'affaires lait/ETP annuel tend à s'accroître avec le nombre de chèvres. Ceci est notamment dû à la plus grande productivité des élevages de grande taille. Même si la valorisation est équivalente, voire légèrement inférieure, chaque ETP est plus productif dans un élevage de plus de 150 chèvres ce qui fait que le chiffre d'affaires final est plus élevé.

Tableau 8 : Moyenne des volumes transformés et des chiffres d'affaires par ETP et par an selon la taille du cheptel

	Moyenne de l'échantillon	<60 chèvres	60-150 chèvres	>150 chèvres
Lait transformé/ETP/an (l)	21 355	14 387	23 215	41 851
Chiffre d'Affaires lait/ETP/an (€)	52 575	38 122	59 529	100 022
Estimation du revenu lait/ETP/an (€) *	13 100	9 500	14 900	25 000

* Avec l'hypothèse d'un ratio moyen (résultat économique/produit lait) de 25 %
Pour comparaison, le SMIC net annuel est actuellement à 14 600 €.

Les ateliers fromagers fermiers permettent de générer en moyenne 13100 €/ETP/an soit à peine un SMIC. Ces résultats sont très hétérogènes selon les exploitations et en particulier leurs productivités humaines.

IV - Le travail et l'installation - transmission

- **Concernant le travail**, notre étude a montré qu'en moyenne, les producteurs fermiers travaillaient 65 heures par semaine. Cela comprend en moyenne 20 h de transformation et 4 à 14 h de commercialisation (12 h en moyenne). Ce temps augmente, comme vu précédemment, quand les circuits se raccourcissent et donc généralement pour les petites exploitations.

40 % des producteurs interrogés travaillent tous les jours de l'année tandis que les autres prennent des congés annuels pouvant néanmoins varier entre 1 et 6 semaines par an.

Seuls 25 % des producteurs prennent des week-ends de façon régulière. Cela n'est souvent possible que lorsque plusieurs associés travaillent sur l'exploitation et qu'ils ne sont pas en couple. Une telle organisation induit le plus souvent des structures dont le nombre de chèvres est supérieur à 100.

50 % des producteurs fermiers indiquent qu'ils aimeraient réduire leur temps de travail.

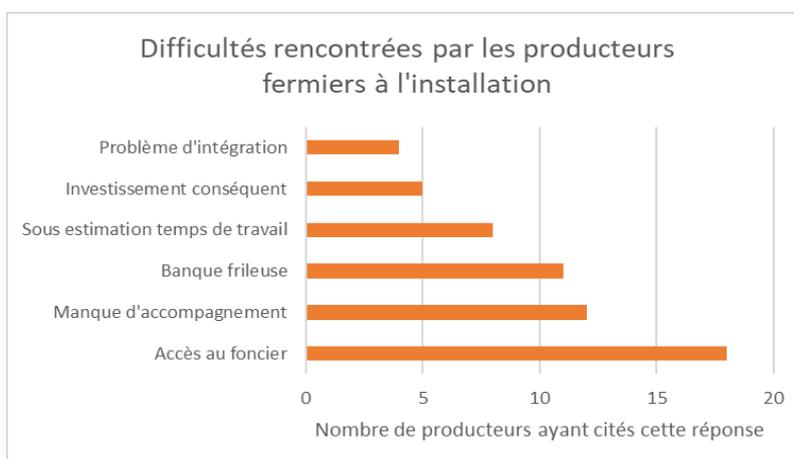
- **L'installation et la transmission en exploitations fermières**

On trouve sur la région des installations récentes et des plus anciennes ce qui implique que des projets perdurent dans le temps et qu'on a également un renouvellement des générations ce qui est très positif. Tous les territoires semblent attractifs.

Comme évoqué plus haut, certains territoires sont plutôt saturés en termes d'offre de fromages de chèvres fermiers en circuits très courts. Néanmoins, l'installation de nouveaux producteurs fermiers sur ces territoires semble possible si les circuits de commercialisation sont allongés. Rappelons que la mention « fermière » n'est pas forcément synonyme de locale. Il y a une telle diversité de circuits de commercialisation qu'il ne faut pas hésiter à les développer. De plus, le rapport entre valorisation au litre et le temps passé à la commercialisation de ces circuits plus longs est meilleur qu'en circuit court et local. Cela pourrait convenir à une génération de producteurs qui aspire à plus de temps libre.

Les producteurs ont été interrogés sur les difficultés rencontrées au cours de leur installation.

Figure 15 : Difficultés rencontrées par les producteurs fermiers lors de leur installation



Il semblerait que l'accès au foncier soit un frein important à l'installation.

Dans un autre registre, les producteurs regrettent un manque d'accompagnement des structures techniques dédiées à l'installation. Beaucoup se sont sentis un peu seuls dans cette période clef.

Pour ce qui est de la transmission, 10 producteurs de l'échantillon (15 %) avaient plus de 55 ans au moment de l'enquête. Parmi eux, 4 avaient déjà trouvé un repreneur, 2 de ces projets comptent faire perdurer l'élevage des chèvres. 3 des producteurs avaient entamé les démarches de recherche de repreneurs.

V - L'implication dans la transition agroécologique

Pour mémoire, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2019 le projet Néo-Terra qui vise, entre autres, à accélérer la transition agroécologique de l'agriculture. Pour cela, la filière caprine s'est fixé 5 défis :

- Sortir des pesticides et généraliser les pratiques agroécologiques,
- S'adapter au changement climatique et participer à son atténuation,
- Renouveler les générations et l'attractivité du métier d'éleveur caprin,
- Améliorer la rémunération des éleveurs par la montée en gamme des produits et les démarches collectives. Respecter le bien-être animal,
- Innover et structurer via son projet de Recherche et Développement.

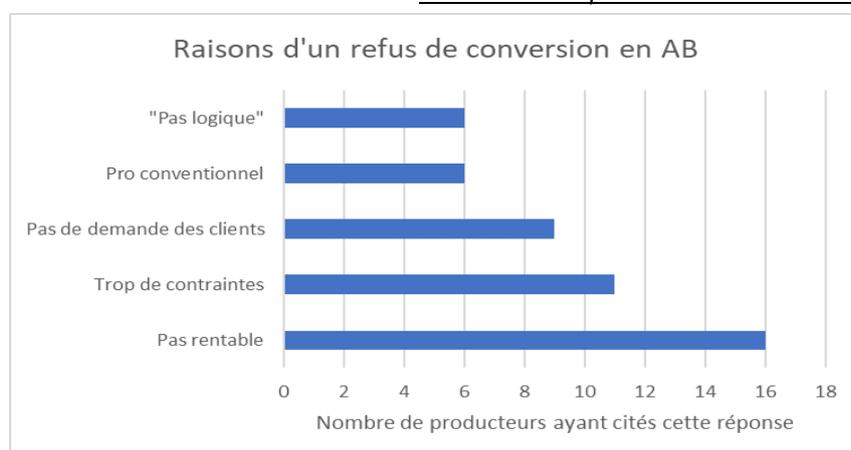
- **L'implication des producteurs fermiers caprins dans l'Agriculture Biologique (AB)**

38 % des producteurs enquêtés sont déjà certifiés Agriculture Biologique. La répartition de ces producteurs est assez homogène sur le territoire avec un ratio un peu plus élevé dans le bassin girondin (60 %). Les élevages de moins de 100 chèvres sont davantage représentés (70 %). Les producteurs fromagers fermiers sont donc bien plus convertis à l'AB que les livreurs laitiers, soit plus de 30 % contre 5 %. 65 % des éleveurs ayant tout ou partie de leur troupeau en race poitevine ou pyrénéenne sont certifiés bio.

Pour les producteurs qui ont fait le choix de la certification AB, l'avantage est l'accès à de nouveaux circuits de commercialisation comme les magasins bio. Cette diversification permet d'être plus résilient et de bien valoriser ses produits. Sur les marchés locaux, le label AB ne semble pas être un plus commercialement parlant.

On constate une valorisation supérieure en bio de l'ordre de 0,3 €/l soit 2,99 €/l. Cela correspond à 15 % de plus qu'en agriculture conventionnelle.

Figure 16 : Raisons pour lesquelles les producteurs conventionnels ne souhaitent pas se convertir en AB



La plupart des producteurs non bio ne souhaitent pas entamer de conversion car ce ne serait pas rentable selon eux. Ils regrettent également qu'il y ait trop de contraintes alors que leurs clients ne sont pas forcément demandeurs et qu'ils écoulent déjà leur marchandise.

Ainsi, on peut supposer que la dynamique des conversions en AB sera en particulier guidée par le comportement des consommateurs. En effet, si ces derniers tendent à privilégier les produits bio et sont enclins à en payer le prix alors les producteurs devront s'adapter pour continuer à écouler leur marchandise. Si ce n'est pas le cas, ils ont peu d'intérêt, économiquement parlant, à passer en bio. Des motivations personnelles peuvent également intervenir sur ce choix. Le renouvellement des générations sera également un facteur favorable à ce développement.

- **La sortie des chèvres**

Tableau 9 : Sortie ou non des chèvres selon la taille du troupeau

Sortie des chèvres	% du total	<60 chèvres	60-150 chèvres	>150 chèvres
Oui	73 %	93 %	68 %	41 %

Les chèvres sortent dans 73 % des exploitations enquêtées, généralement entre mars et octobre. Les producteurs fermiers pâturent en général plus que les laitiers car les troupeaux sont plus petits mais aussi car ils sont en contact direct avec les consommateurs qui plébiscitent de plus en plus cette pratique. Le pâturage comporte néanmoins certaines contraintes comme la variation des quantités d'herbe pâturée, l'adaptation permanente de la ration ainsi que la gestion du parasitisme.

Les structures comptant beaucoup d’animaux sont moins représentées dans les effectifs pâturant. En effet, la gestion des lots, des clôtures et des parcelles est très chronophage et pas toujours aisée. En Poitou-Charentes-Vendée, la pratique du pâturage est moins répandue (56 %). Cela est notamment dû au fait que, sur ce territoire, la taille moyenne des exploitations est plus importante qu’ailleurs. Il est également à noter que toutes les exploitations élevant tout ou partie de leurs chèvres en races poitevines ou pyrénéennes font sortir leurs chèvres.

Tableau 10 : Récapitulatif de pratiques agroenvironnementales développées par territoire

	Moyenne	Poitou-Charentes Vendée	Limousin	Dordogne	Pyrénées-Atlantiques	Lot-et-Garonne	Gironde
AB	36 %	35 %	27 %	38 %	36 %	40 %	60 %
Sortie des chèvres	73 %	58 %	82 %	75 %	82 %	80 %	100 %
Autonomie fourragère > 80 %	62 %	69 %	55 %	88 %	36 %	80 %	40 %
Chargement (UGB/ha SFP)	1,22	1,29	0,82	0,78	0,92	3,27	1,09

- **Les signes officiels de qualité SIQUO et démarches territoriales de qualités (ou DTQ)**

On dénombre sur la région : 7 producteurs fermiers de Chabichou du Poitou AOP, 15 de Mothais sur Feuille (demande de reconnaissance en AOP), 16 de Cabécou du Périgord (DTQ), 21 de Feuille du Limousin (DTQ) et 10 de tomme fermière du Limousin (DTQ). Cela correspond à 70 sur 330 producteurs fermiers engagés dans un cahier des charges dédiés à la qualité des fromages. Ce chiffre est relativement faible et traduit un manque d’intérêt des producteurs fermiers à se plier à un cahier des charges pour la reconnaissance de leurs produits via un label.

Il est également important de rappeler que le terme « fermier » est avant tout une **mention valorisante**. Les producteurs fermiers sont particulièrement ancrés à leur territoire et cela s’en ressent dans le goût des fromages, propre à chaque exploitation. La proximité des producteurs et des consommateurs est un réel atout pour cette filière. La transparence et le partage, notamment via l’accueil sur les exploitations, sont des valeurs qui tendent à se perdre, mais qui, grâce aux producteurs fermiers, permettent d’établir un lien de confiance avec les consommateurs. Ainsi, il est primordial de continuer à promouvoir cette filière qui est en pleine adéquation avec la dynamique actuelle des consommateurs de retrouver le sens du « produit local ».

- **Le bien-être animal : sortie des animaux, écornage, devenir des chevreaux et image**

Tous les producteurs revendiquent que le bien-être de leurs animaux est important pour eux. Ils vivent au quotidien avec, et si les chèvres ne se sentent pas bien, elles produiront moins de lait ce qui n’est pas dans leur intérêt. De plus, beaucoup pensent que la filière caprine a une bonne image aux yeux des consommateurs et qu’elle n’est pas visée par les accusations en matière de bien-être animal.

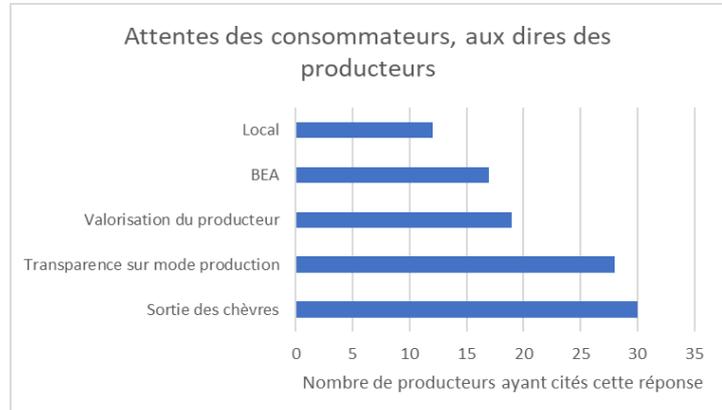
Quatre producteurs se disent néanmoins inquiets pour l’avenir de la filière si certaines pratiques étaient exposées au grand jour. Par ailleurs, sept producteurs ne sont pas à l’aise avec le fait d’écorner leurs chèvres tandis que neuf producteurs n’aiment pas aborder le sujet du devenir des chevreaux. Pour beaucoup (ceux qui sortent), le bien-être de leurs animaux passe par le pâturage.

VI - Communication et expression des besoins des producteurs

- **Attentes des consommateurs**

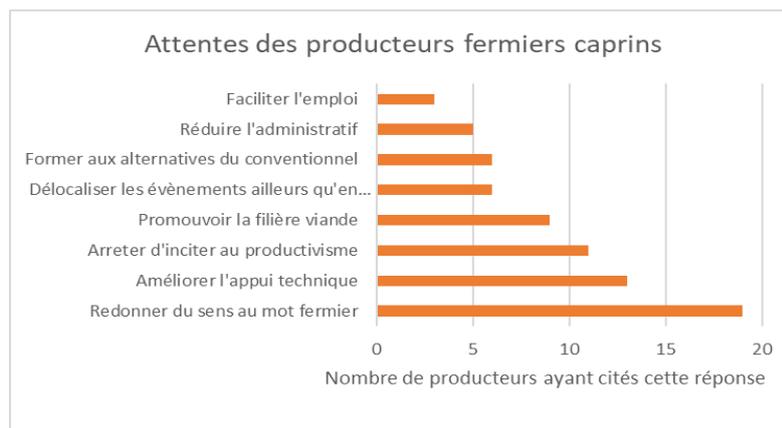
Figure 17 : Attentes des consommateurs aux dires des producteurs

Le pâturage semble être une question primordiale pour les clients. Ils veulent également de la transparence sur le mode d'élevage et apprécient de pouvoir visiter la ferme pour s'assurer du bien-être des animaux. Le fait d'être directement en contact avec le producteur est un moyen de mieux le rémunérer.



- **Attentes des producteurs fermiers**

Figure 18 : Attentes des producteurs fermiers caprins



La thématique du devenir des chevreaux fait consensus. Pour tous, il faut promouvoir la consommation de viande de chevreau pour pouvoir écouler plus facilement les volumes en France quels que soient les circuits de commercialisation.

Les producteurs de certains territoires, notamment ceux du sud, les Pyrénées-Atlantiques, les Landes, la Gironde ou encore dans une moindre mesure, le Lot-et-Garonne,

sont en demande d'un appui technique de meilleure qualité pour la partie élevage, les techniciens sur place n'étant pas toujours spécialisés en caprins. Les départements cités précédemment se sentent également isolés en termes d'intégration à la filière. Pour eux, tout se fait en Poitou : les événements, les réunions, les formations, les enquêtes et eux n'ont pas voix au chapitre. De plus, ils ne se reconnaissent pas dans l'image qu'ils ont des élevages poitevins et considèrent par conséquent, que les études faites ne s'appliquent pas chez eux.

(NB : Il est important de préciser que les producteurs fermiers font référence ici aux éleveurs laitiers qui livrent leur lait à l'industrie et qui ont des cheptels de tailles plus importantes. Le prix du lait de chèvre livré à l'industrie avoisinant 0,7 €/l, la taille des cheptels est logiquement supérieure en système laitier d'un coefficient de $(2,6 / 0,7) = 3,7$. Dit autrement, pour obtenir un même chiffre d'affaires en système laitier qu'un troupeau de 100 chèvres en fermier, il faut avoir 370 chèvres dans le troupeau livreur. Les producteurs fermiers n'ont pas toujours conscience de ce fait. Et effectivement, des tailles de cheptels aussi différentes induisent des pratiques d'élevage souvent distinctes).

Il est également nécessaire selon eux de redonner du sens au terme « fermier » et d'en faire la promotion car ils estiment que les consommateurs ne sont pas suffisamment informés sur sa définition précise et sur ses valeurs intrinsèques (produit local, pratiques d'élevage et de transformation en fromages plus traditionnelles, voire vertueuses). Beaucoup d'amalgames sont faits, notamment au niveau des revendeurs, entre fromages fermiers et industriels.

SYNTHESE & CONCLUSION DE L'ETUDE

MATRICE AFOM et leviers d'actions

Tableau 11 : Matrice AFOM de la filière fromagère fermière caprine régionale

<p style="text-align: center;"><u>FAIBLESSES:</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Isolement des producteurs sur les territoires éloignés du Poitou-Charentes• Temps de travail élevé, peu de congé• Revenu moyen• Manque d'appui technique en élevages sur certains territoires (33, 40, 64)• Peu d'outils de communication sur le terme fermier• Faible reconnaissance politique du terme fermier• Relative absence en RHD• Méconnus des pouvoirs publics et filières• Relative méconnaissance les uns des autres• Plaidoyer à renforcer sur le terme fermier	<p style="text-align: center;"><u>FORCES :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• « Mention valorisante » fermier• Un réseau régional de compétence + Commission• Ancrage au local et à la proximité• Méthodes de production traditionnelles• Goût et typicité des fromages fermiers• AB bien présent• Sortie des chèvres au pâturage importante• Contact direct avec le consommateur,• Accueil à la ferme• Diversité des circuits de commercialisation• Bonne image de la filière et des fromages fermiers aux yeux des consommateurs• Le lait cru une richesse patrimoniale et gustative
<p style="text-align: center;"><u>MENACES :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Devenir des chevreaux• Rapport temps travail/rémunération• Manque de foncier• Relative méconnaissance des actions sur la transition agroécologique• Problématique lait cru et santé humaine	<p style="text-align: center;"><u>OPPORTUNITES:</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Dans l'air du temps : environnement, local• Diversification des gammes de produits• S'insérer davantage en RHD• Développer les circuits plus longs• Filière attrayante pour les jeunes et néo-ruraux• Développer les pratiques agro écologiques

La filière fromagère fermière caprine en Nouvelle-Aquitaine a de **nombreux atouts**. Elle profite avant tout d'une très bonne image aux yeux des consommateurs, ce qui n'est pas le cas pour tous les élevages. De plus, la mention fermière est un signe de qualité, la mention valorisante, qui lui permet de se démarquer et de faire valoir son attachement au terroir ce qui est plutôt apprécié par les consommateurs. Pour cela, il est nécessaire de communiquer massivement pour redonner du sens au mot « fermier » afin qu'il soit apprécié à sa juste valeur.

De **multiples opportunités** permettent également d'envisager sereinement l'avenir. Nous avons vu que les producteurs fermiers sont plutôt de bons élèves en matière d'environnement (AB, sortie des animaux) ce qui est tout à fait dans l'air du temps tout comme le caractère local des produits. Le développement des formations sur des pratiques alternatives et agroécologiques ou sur le bien-être animal permettrait, par exemple, de consolider cette bonne dynamique.

Au-delà du consommateur, cette filière est également attrayante pour les néo-ruraux : beaucoup de projets de reconversion voient le jour. Ces installations doivent être bien accompagnées, notamment pour l'acquisition du foncier, pour que le rêve d'un changement de vie ne devienne pas un cauchemar.

La diversité des circuits de commercialisation est une vraie force et permet une certaine résilience en cas de choc comme celui de la crise sanitaire de la Covid-19. Il peut être intéressant de développer les structures facilitant les échanges entre les producteurs et les professionnels de la RHD pour augmenter l'approvisionnement en produits fermiers de cette dernière. Il faut également sensibiliser les producteurs sur le fait que certains territoires sont saturés en fromages de chèvres fermiers, mais qu'il est possible de mettre en place des circuits de commercialisation plus longs (ex : vente en ligne) et ainsi vendre où l'offre est moins abondante. Il peut être également avantageux de diversifier la gamme de produits laitiers caprins pour s'insérer sur de nouveaux marchés.

Malgré tout, la filière possède **des faiblesses** et doit progresser sur certains aspects. Elle doit notamment essayer de fédérer ses producteurs qui à l'heure actuelle ont plus tendance à travailler dans leur coin. Pour cela, peut-être qu'organiser des événements, des formations, ou autres, sur tous les territoires de la région les encouragerait à s'investir davantage dans la filière pour donner plus de visibilité à celle-ci. Par ailleurs, certains territoires comme les Pyrénées-Atlantiques, les Landes ou la Gironde, manquent de techniciens caprins spécialisés, en particulier sur la partie élevage, ce qui pose problèmes aux producteurs qui ont besoin d'accompagnement.

Enfin, **certaines menaces** pèsent sur la filière, en première ligne, le devenir des chevreaux. Il devient urgent de trouver des solutions pour assurer aux producteurs la pérennité du ramassage des chevreaux. On pourrait même envisager un revenu, issu de ces chevreaux, plus conséquent à l'avenir, passant pourquoi pas par l'engraissement à la ferme. Le chevreau doit devenir un produit à part entière pour cela, il faut continuer la promotion autour de la consommation de viande de cabri. Dans un autre registre, le rapport temps de travail/rémunération est également un point négatif pour la filière qui dissuade certains. Il pourrait être judicieux d'accompagner les producteurs identifiés par cette étude qui ont une faible rémunération. En règle générale, tous les conseils sur l'optimisation du temps de travail, la recherche de temps libre, sur la technologie fromagère, le recours à la main d'œuvre partagée pourraient être bénéfique pour les producteurs.

Réalisation de ce dossier :
Alizée BRETON & Frantz JÉNOT
Bordeaux Sciences Agro/Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée



Structures partenaires impliquées dans la réalisation de ce diagnostic 2020

	Interlocuteur technique
Association de Défense et de Développement de la chèvre Poitevine - ADDCP	Léopold DENONFOUX
Association de la chèvre Pyrénéenne	Fanny THUAULT
Association des éleveurs transhumants des 3 vallées béarnaises - AET3VB	Lucie RENARD
APFPB (marque collective IDOKI)	Floriane FAUCHEUX
Biharko Lurraren Elkartea BLE	Charlène CROS
ARDEPAL Limousin	Johan FONTENIAUD et Romain LESNE
Association de la Feuille du Limousin	Sylvie DENIS
Interprofession Caprine Dordogne Périgord (Cabécou du Périgord)	Amélie VILETTE
Route des Fromages de Chèvre	Johanna GRAUGNARD
Syndicats de Défense du Chabichou du Poitou et du Mothais sur feuille	Géraldine VERDIER
Chambre d'Agriculture de la Charente	Pauline GAUTHIER
Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime	Anne Laure LEMAITRE
Chambre d'Agriculture de la Gironde	Jean Pierre DUGAT
Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne	Camille DELAPORTE et Camille DELCOUSTAL
Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres	Angélique ROUE
Chambre d'Agriculture de la Vienne	Coline BOSSIS
Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques	Odile SALLATO, Violaine SALAUN, Jean BEDOU
Union des Producteurs Fermiers de Pyrénées-Atlantiques - UPF 64	Gaëtan MARSY

Animation du diagnostic

FRCAP - Chevriers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée
Mélissa TEINTURIER, Virginie VENOT-BONNET, Frantz JÉNOT
12bis rue Saint Pierre - 79500 MELLE - Tél : 06 30 32 30 13
Sites Internet : www.chevriers.terredeschèvres.fr et www.terredeschèvres.fr

Capr'Infos Spécial Fermier n° 24

Bulletin d'information des Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée – Fédération Régionale Caprine
Directeur de publication : Cyril BALLAND, Président

Ce dossier a été réalisé grâce au soutien financier de :

